

## Mise au point concernant le départ de Dominique Martin - Communiqué

A compter du 1er décembre 2020, Dominique Martin est nommé médecin-conseil national de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie où il sera en charge de la politique de l'Assurance Maladie dans le domaine médical.

De fausses informations circulent quant à un départ anticipé de Dominique Martin de l'ANSM.

Pour rappel, le cadre en vigueur prévoit que le directeur général de l'ANSM est nommé pour un mandat de trois ans, renouvelable une seule fois.

Arrivé le 1er septembre 2014, Dominique Martin a effectué deux mandats au sein de l'agence. Il a notamment impulsé une stratégie d'ouverture à la pluralité des expertises et en particulier celle du patient.

A l'issue de ses deux mandats, il a par ailleurs assuré l'intérim dans l'attente de la nomination prochaine d'un nouveau directeur général.

Comme annoncé par l'Elysée le 9 novembre dernier, le Président de la République envisage sur proposition du Premier ministre, de nommer à ce poste Christelle Ratignier-Carbonneil, actuelle directrice générale adjointe de l'ANSM. A ce titre, Christelle Ratignier-Carbonneil sera auditionnée le 2 décembre 2020 par les commissions de l'Assemblée nationale et du Sénat. Dans l'attente de la nomination, elle assure l'intérim à la direction générale à partir du 1er décembre.

### ***Contacts presse :***

- [presse@ansm.sante.fr](mailto:presse@ansm.sante.fr)
- Aude RODRIGUEZ - 01 55 87 30 22 / Alessandro EVOLA - 01 55 87 30 66 /Eymeric SUDREAU - 01 55 87 30 33

+ Consulter le communiqué de presse de nomination de Dominique Martin à la CNAM

+ Consulter l'arrêté du 25 novembre 2020 portant nomination par intérim du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé